



Médiance , on me refuse le poste.. je suis mal

Par **sterenn**, le **23/10/2010** à **08:38**

Bonjour,

Je viens vers vous , je ne sais plus que faire ni quoi penser .
voilà mon histoire.

En Octobre 2009 j'ai été embauchée dans une entreprise de plus de 2000 personnes c'est deux entreprise en une seule. donc deux services RH différente.

En cdd de remplacement (je remplaçais une dame en maladie) . mon contrat été renouvelé des que un arret de travail de cette dame tombé. Je savais aussi que cette dame voulait reprendre très vite.

Et voila que fin septembre j'ai postulé pour un poste similaire dans le meme groupe , mon CV déposé , la secrétaire RH m'a juste dit et fait savoir à d'autres que mon cv était très intéressant .

puis dans les jours qui ont suivi , j'ai senti que cette secrétaire était devenu froide et distante . Hier j'ai eu un entretien avec cette secrétaire (suite à un appel de la RH de mon secteur , pour un même poste. Je suis arrivée dans le bureau et là j'ai senti de suite qu'il y avait été dit des choses sur moi . elle n'avait plus le même discours , elle me disait " désolée on a plus de poste ouvert , je viens de prendre une personne qui commence le 2 novembre , en rajoutant " mais cette personne connait très bien son travail elle à fait des stages en afpa .. tout en me parlant elle cherchait mon cv " ou il est donc , je me souvenais plus que vous devez passé ce matin (alors que c'est la veille qu'elle à reçue le coup de fil de ma RH pour lui dire que j'étais libre à compter du 29 octobre) Puis m'a dit que je n'ai pas beaucoup d'expérience que si je venais j'aurais droit à une longue période d'essai. bresf elle m'a juste fait savoir que j'étais la plus nulle du service . et quand enfin elle à retrouvé mon cv celui ci se trouvé le dernier sous la pile des CV , elle ne l'a jamais remis au bureau RH!!

Elle a du entendre des choses à mon sujet , puisque des le début de mon entrée dans l'entreprise j'ai travaillé avec une dame qui été intérim et qui avait demandé un cdd .. quand

elle à su que j'étais en cdd m'a ma cassé , disant à mon chef et au bureau RH que je ne savait pas faire mon travail (je travaille dans le câblage électronique en aéroporté)
Elle a remonté cette info aux ingénieurs du coup ils ont trouvé en effet que je ne savait pas travailler.. Mais depuis mars ils me donnent des dossiers des complexités et aucun retour . il n'y a rien a dire . on entend plus parler de ce conflit tout est rentré dans l'ordre.
Que puis je faire ? j'ai envie de travailler . j'ai 80% d'invalidité.

Par **pepelle**, le **24/10/2010** à **20:29**

Pas grand chose (désolé)

Les rumeurs, les bruits de couloirs, les " on dit" n'ont jamais fait des preuves juridiques valables